



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 17 mai 2010 - n°102/D130

Commission environnement et développement durable

Avant-projet de programme statistique 2011

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable	2
Sous-direction de l'information environnementale	2
Sous-direction des statistiques sur l'énergie	11
Sous-direction des statistiques sur les transports	15
Sous-direction des statistiques du logement et de la construction	25

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE - ADEME

Département des observatoires, des coûts et de la planification des déchets (programme non disponible)	-
--	---

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2011 DES AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

31

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable et Sous-direction de l'information environnementale

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Au niveau national, il y a lieu de tenir compte des orientations découlant des lois issues du Grenelle de l'environnement. Dans le champ des missions d'observation et de connaissance, les attentes exprimées portent en particulier sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la compétitivité économique et les contraintes environnementales, la consommation durable, les indicateurs de développement durable et les indicateurs complémentaires du PIB tenant compte de l'environnement, l'accès à l'information et la gouvernance de l'environnement.

État des milieux

Fin 2010, verra la publication de l'exploitation des données issues de la première campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols (RMQS) mis en œuvre dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Sol dont les missions ont été reconduites en 2006 pour une période de 5 ans. Compte-tenu de son intérêt, le RMQS sera très certainement reconduit et le SOeS continuera à participer à la mise en place d'un outil de connaissance. L'année 2011 sera très probablement consacrée à la définition de la 2^{ème} campagne de mesure (densité du réseau, liste de paramètre à suivre,...) pour un début de mise en œuvre en 2012.

S'agissant de la nature et de la biodiversité, le SOeS poursuivra l'animation de l'Inventaire des sources de données sur la nature et les paysages mis en œuvre dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Il contribuera également à l'alimentation en données de synthèse du futur Observatoire National de la Biodiversité prévu par le Grenelle de l'environnement.

En application du nouveau Plan National d'Action sur les Zones Humides, le SOeS conduira à partir de fin 2010 et sur 2011 une enquête à dire d'experts sur l'état et l'évolution d'un échantillon national de 152 zones humides. Il contribuera également à la structuration nationale des données issues des inventaires locaux de zones humides.

Dans le domaine de la qualité des milieux aquatiques, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis.

Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau, à l'observatoire du littoral en lien avec la mise en place du nouvel observatoire de la mer et du littoral,

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages)

Les préoccupations de production et consommation durables sont au cœur des activités. En particulier les enjeux de gestion et d'utilisation soutenables des ressources naturelles par une économie davantage circulaire et l'approche « 3R » (réduire, réutiliser, recycler), et de moindres impacts sur l'environnement et la santé de leur consommation, impliquent de connaître plus finement les stocks consommés par l'économie, les flux de matières qui l'irriguent, et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles. Il est ensuite nécessaire, pour un accompagnement des politiques et des changements de comportements, de diffuser cette information sous la forme d'indicateurs riches de sens et facilement appréhendables.

Conformément aux demandes et recommandations internationales (G8, OCDE, Eurostat, AEE), le SOeS :

- continuera à développer les comptes de flux de matières mobilisées par l'économie, y compris via les importations, par la réalisation de comptes par branche d'activité de type Namea ;
- poursuivra le développement, l'actualisation et l'analyse d'applications Namea à la consommation d'eau et aux rejets dans l'eau, et à la production de déchets en suivant les recommandations d'Eurostat quant à l'utilisation des réponses au règlement statistique sur les déchets (RSD), permettant de progressivement compléter l'image de l'empreinte environnementale de la demande finale de la France ;
- coordonnera l'actualisation des comptes de la forêt en partenariat avec le LEF, l'IFN, le SSP et l'INSEE.

Afin d'alimenter l'enjeu d'une consommation plus soutenable, le SOeS poursuivra l'analyse d'impacts environnementaux liés à la consommation des ménages permise par le rapprochement des données d'enquêtes budget des familles avec les contenus environnementaux des produits des branches fournis par NAMEA. Cette approche macroéconomique vient par ailleurs utilement compléter l'information micro obtenue conjointement avec l'Insee et l'Ademe via l'enquête auprès de panels de consommateurs privés sur le contenu carbone, etc, de la consommation des ménages en produits alimentaires et produits d'entretien.

Le SOeS poursuivra par ailleurs l'exploitation et la valorisation des 4 enquêtes auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et de l'assainissement couvrant la période 1998-2008.

Un effort particulier devrait être mené pour davantage territorialiser les pressions causées par les acteurs sur l'environnement. A cet égard, la plateforme logicielle NOPOLU devrait être le support de nouveaux développements pour l'agriculture et la sylviculture.

L'ensemble de ces travaux viendront ainsi alimenter l'élaboration d'indicateurs complémentaires du PIB et d'une batterie d'indicateurs de production et de consommation durable.

Risques, économie et société

L'évaluation des enjeux vulnérables réalisée pour les risques d'inondations, de gonflement/retrait des argiles et pour les risques côtiers liés au changement climatique sera poursuivie dans plusieurs directions : extension de la méthode à de nouvelles zones géographiques, estimation de nouveaux enjeux grâce à la mobilisation de nouvelles sources de la statistique publique, application de nouveaux outils (RIL, BD TOPO ...) en vue d'améliorer la précision des résultats.

Le lancement dès 2010 d'un observatoire national des emplois et métiers liés à la croissance verte (dans le cadre d'un groupe de travail informel interministériel et interorganismes) aura pour conséquence d'engager des travaux méthodologiques sur ce thème : définition et consolidation d'un périmètre de suivi de la croissance verte, en lien avec les travaux menés par Eurostat, et évaluation statistique des emplois ; évaluation macro-économique des impacts de la croissance verte sur l'emploi ; marché du travail, recrutements et formations dans les métiers liés à la croissance verte. Les évaluations devraient aboutir à une production collective des services statistiques et autres acteurs (CAS, Pôle emploi ...) impliqués dans l'observatoire national, animé par le SOeS.

Les travaux seront enrichis par le tableau de bord annuel de l'emploi dans les éco-activités, le suivi des données par métiers ou par diplôme : emplois dans les professions environnementales, offres et demandes dans les métiers environnementaux du répertoire ANPE, diplômés dans les formations environnementales, qualité de l'insertion des sortants des formations (enquête CEREQ).

Les enquêtes sur les perceptions sociales de l'environnement seront actualisées avec l'exploitation approfondie de l'enquête sur les pratiques environnementales réalisée en 2010 et la préparation d'une nouvelle enquête sur le sentiment d'exposition des personnes aux risques majeurs ou naturels sur leurs lieux de vie.

Synthèses

L'Insee a accepté de calculer de nouveaux indices de prix à la production pour les activités de gestion des déchets et des eaux usées. Ce chantier devrait se poursuivre en 2011. Ces indices permettront de faire le partage volume/prix de la dépense courante de protection de l'environnement pour les domaines de gestion des eaux usées et des déchets.

Les travaux sur les dépenses relatives aux énergies renouvelables poursuivis en 2010 devraient être consolidés en 2011 par une estimation complémentaire selon l'approche par le surcoût.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les comptes des collectivités territoriales produits par la Direction Générale des Finances Publiques, les enquêtes annuelles de production (Insee) et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "antipollution" de l'Insee et du SSP).

Le dispositif des comptes de l'environnement devrait être consolidé et étendu du fait de l'adoption d'un règlement européen comportant trois modules concernant les flux de matières, NAMEA et les taxes et subventions environnementales.

2. Travaux nouveaux pour 2011

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2012 au règlement statistique européen sur les **déchets** (RSD) exploitera des enquêtes menées ou exploitées en 2010-2011 par d'autres services statistiques et par le SOeS (projet d'enquête auprès des entreprises de transport, possible enquête avec l'Ademe sur certains déchets alimentaires)

Pour 2011, le programme d'enquête prévoit la mise à jour de l'enquête sur le **sentiment d'exposition aux risques majeurs** réalisée en 2007. Ces enquêtes seront confiées à un prestataire externe au SOeS.

Le SOeS réalise en 2010-2011 une enquête à dire d'experts sur l'état et l'évolution des **zones humides** d'importance majeure en relation avec des intervenants institutionnels, l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle et la FNC (fédération nationale des chasseurs). Elle fait suite à une enquête du même type réalisée en 2003-2006, pour la période 1990-2000. La reconduction de cette enquête fait partie des actions retenues dans le nouveau Plan National sur les Zones Humides (PNZH) adopté début 2010. Les questionnaires qualitatifs et semi-quantitatifs sont adressés, pour chacune des 152 zones humides d'importance majeure, à une liste d'observateurs issus d'organismes publics, d'associations et de fédérations de chasse.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Dans le cadre des comptes de flux de matières, le SOeS poursuivra l'exploitation des données des douanes visant à :

- mieux qualifier l'origine et la provenance par pays des produits importés,
- mieux estimer les contenus en matériaux, énergie, carbone, ..., de nos importations, par croisement des données « douanes » avec des informations « produits » issues d'analyses de cycle de vie.

Un effort similaire est mené sur les exportations.

Des travaux seront poursuivis pour améliorer la connaissance des emplois environnementaux et du marché du travail sur la base des informations disponibles.

Les fichiers Clap et Dads seront d'être utilisés en 2010 pour caractériser les activités environnementales au niveau régional : établissements, emplois, qualifications, pyramide des âges et salaires.

La base permanente des équipements (BPE) gérée par l'Insee sera utilisée pour mieux identifier les enjeux dans les zones à risques naturels ou technologiques. De même dans le cadre des indicateurs de développement durable, elle permettra de mieux appréhender les territoires déficitaires en équipements collectifs ou en services.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Le baromètre Ifen-Crédoc réalisé depuis 1993 (dans le cadre de l'enquête du Crédoc « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* ») sur les attentes des Français en matière d'environnement a été actualisé début 2009. Cette enquête est réalisée en face à face tous les 2 ans auprès de 2000 personnes. Ces données permettront de mettre à jour le chapitre « Opinion » de la base des données essentielles de l'environnement. Prochaine actualisation : 2011

3.2. Exploitation d'enquêtes et de fichiers administratifs

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Exploitation de fichiers administratifs		
Exploitation BDREP issue des déclarations des exploitants	SDIE	Sur les volets déchets, air et eau
Exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux		Préparation du rapport à la convention de Bâle
Exploitation des données douanes pour analyse des flux de matières	SDIE	En tonnes : origines et provenances des importations, destination des exportations (intra/extra UE). NB : importance de pérenniser une exhaustivité des données ou de leurs estimations et, pour celles non exprimées en masse, de disposer de tables de conversion d'unités.

Opérations répétitives	Unité responsable	Origine (service producteur)
Fichier central des automobiles	SDMDDD	SOeS
Enquête Génération	SDMDDD	CEREQ
Enquête sur le parc locatif social	SDMDDD	SOeS
Importation / Exportation de déchets industriels, de matériel de traitement et de mesures (SH4 et NC8)	SDMDDD	Douanes
Revenus - source IRPP	SDMDDD	INSEE
Estimation de population au 1er janvier	SDMDDD	INSEE
SIRENE	SDMDDD	INSEE
Comptes régionaux et départementaux (PIB-VA-Consommation des ménages-Revenus bruts disponibles)	SDMDDD	INSEE
Statistiques du marché du travail (chômage-demandeurs d'emploi)	SDMDDD	INSEE-DARES-ANPE
Recensement de la population	SDMDDD	INSEE
SUSE (Système Unifié des Statistiques des Entreprises)	SDMDDD	INSEE
CLAP - connaissance locale de l'appareil productif	SDMDDD	INSEE
Estimations du nombre de logements	SDMDDD	INSEE

Enquête emploi	SDMDDD	INSEE
DADS	SDMDDD	INSEE
Enquête annuelle entreprises (Services)	SDMDDD	INSEE
Estimations d'emploi	SDMDDD	INSEE
Hébergements touristiques	SDMDDD	Direction du Tourisme
Statistiques Agricole Annuelle	SDMDDD/S DIE	SSP
Accidents technologiques - Base ARIA	SDMDDD/S DIE	MEEDDAT
Base des Installations classées pour la protection de l'environnement	SDMDDD/S DIE	MEEDDAT
Logements et locaux (source SITADEL)	SDMDDD	SOeS
Transport de marchandises	SDMDDD	SOeS
TRM (Transport routier de marchandises)	SDMDDD	SOeS
SITRAM (Système d'information sur les transports de marchandises)	SDMDDD	SOeS
Enquête nationale transport déplacements	SDMDDD/S DIE	SOeS
Enquête de fréquentation touristique	SDMDDD	Direction du tourisme
Enquête SDT Suivi de la Demande Touristique	SDMDDD	Direction du tourisme
Fiscalité locale (REOM - TEOM - Redevance spéciale)	SDMDDD/S DIE	DGCL
Base de données sur les catastrophes naturelles - données prim.net	SDMDDD/S DIE	MEEDDM
Base Gaspar - Risques naturels et technologiques – donnée prim.net	SDMDDD/S DIE	MEEDDM
Enquête Teruti-Lucas	SDMDDD/S DIE	SSP
Enquête structure	SDMDDD	SSP
Enquête Statistique agricole annuelle	SDMDDD/S DIE	SSP
RGA	SDMDDD/S DIE	SSP
Investissements de l'industrie 2006	SDMDDD	INSEE
Enquête annuelle entreprises (Industrie)	SDMDDD/S DIE	INSEE
Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement	SDMDDD/S DIE	INSEE

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le SOeS veille à mobiliser les sources administratives existantes quand cela est possible. C'est le cas par exemple pour les déclarations relatives aux déchets dangereux transmises aux DREAL par les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

5. Aspects particuliers du programme 2011

La nouvelle organisation du SOeS favorise une meilleure prise en compte de l'approche territoriale avec la création d'un bureau du développement durable et des territoires.

5.1 Territoires

En 2011, le SOeS travaillera dans trois directions :

- l'enrichissement et la valorisation de son outil de cartographie dynamique Géoidd accessible sur internet (site.statistiques.developpement-durable.gouv.fr) en poursuivant l'intégration des problématiques qui relèvent de son champ de compétence (extension aux données et cartes sur l'énergie, le logement et les transports)
- l'amélioration de son dispositif de géo localisation de l'information pour répondre à de nouvelles problématiques (ville durable) ou préoccupations (étalement urbain)
- la production, en partenariat avec les organismes compétents d'indicateurs de développement durable territoriaux (point 5.2.2)

5.2 Environnement et développement durable

5.2.1 Indicateurs de développement durable nationaux

Après la conférence nationale sur les IDD du 20 janvier 2011, il a été décidé de poursuivre la concertation avec les parties du Grenelle en s'appuyant sur le triptyque constitué par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et le Cnis. Avec l'Insee, le SOeS entend jouer un rôle de premier plan dans la poursuite de cette démarche qui commence en 2010 et se poursuivra jusqu'à 2013 avec le suivi de la stratégie nationale de développement durable.

Il s'agira d'apprécier la pertinence et la faisabilité de nouveaux indicateurs en complément des indicateurs phare et de second niveau déjà retenus et publiés pour certains sur les sites internet de l'Insee et du SOeS.

5.2.2 Indicateurs de développement durable territoriaux (IDDT)

Le SOeS est engagé dans une double démarche en matière d'IDDT :

- en partenariat avec la Datar, et avec l'appui du Cemagref, il souhaite élaborer, analyser, commenter et diffuser une cinquantaine d'IDDT articulés avec les grandes orientations de la SNDD ; ce travail se poursuivra en 2011, tant pour parachever les travaux entrepris en 2010, que pour enrichir la liste des indicateurs ou procéder à une première actualisation des données diffusées. Ces indicateurs sont produits pour des zonages institutionnels classiques (région, département) ou des zonages d'études (Zone d'emploi, bassin de vie, aire urbaine). On s'inscrit plutôt ici dans une logique d'aménagement du territoire à l'échelle nationale
- en partenariat avec l'Insee, le SOeS prépare une base de données d'IDDT et un kit de valorisation pour faciliter les travaux de diagnostic territorial des chargés d'études dans les SED et des statisticiens en Dreal, et ainsi mieux répondre aux attentes des acteurs du débat public en région. La logique est centrée sur les préoccupations locales, mais se veut également cohérente avec les expériences nationales (point précédent) ou régionales déjà conduites ; les zonages envisagés doivent donc pouvoir épouser les contours des EPCI ou des territoires de projet de type Scot ou PLU. Ce travail entrepris en 2010 sera très vraisemblablement poursuivi en 2011, en particulier pour compléter la liste des indicateurs retenus et élaborer des indicateurs complexes (émissions de Ges liées aux déplacements, emplois liés aux éco activités).

5.2.3 Indicateurs de développement durable et indicateurs synthétiques

Lors de la conférence du 20 janvier 2010, le SOeS a présenté les premiers résultats du travail entrepris pour évaluer les dommages causés à l'environnement mais non payés par l'économie. Le chiffrage qui portait sur le coût du réchauffement climatique sera amélioré en 2011 grâce à la prise en compte des importations (cohérence avec les travaux de type Namea pour les branches) et élargi aux polluants atmosphériques.

Les travaux portant sur l'épuisement des ressources fossiles et halieutiques qui donneront lieu à publication en 2010 seront consolidés et étendus à d'autres ressources naturelles en 2011, telles que les forêts par exemple.

Par ailleurs, le SOeS conduit des travaux visant à évaluer le contenu carbone de la consommation des ménages. Il recourt à un panel de consommateurs comprenant des informations sur la nature, le prix, la quantité et les caractéristiques environnementales des produits achetés. Ces caractéristiques environnementales portent, au-delà du contenu CO₂, sur la nature des emballages et la présence de produits bio. L'analyse des comportements de consommation sera déclinée en 2011 selon des profils

types de ménages afin d'appréhender l'influence des socio-types vis-à-vis des préoccupations environnementales. Ces travaux seront aussi utilisés pour évaluer l'impact de l'étiquetage environnemental qui se mettra progressivement en place à partir de 2011.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

5.4. Aspects « européens » et internationaux

Le cas échéant, le SOeS assistera le SSP pour répondre au nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides**.

En 2011 devront être fournies les réponses aux **deux questionnaires Eurostat** sur les **comptes** macro économiques de **flux de matières** et sur les **comptes d'émissions dans l'air au format Namea**.

En concertation avec l'Insee, le SOeS devra présenter les travaux engagés sur les indicateurs complémentaires du Pib devant les instances européennes et internationales concernées : Eurostat et la DG Env au niveau européen, l'Onu (groupe de Londres en particulier) et l'OCDE au niveau mondial.

6. DIFFUSION DES TRAVAUX

La refonte en cours du site Web du SOeS consiste à harmoniser les sites existants dédiés d'une part à l'environnement, d'autre part aux autres champs dont le SOeS a la responsabilité (Energie, logement-construction, transports et développement durable). En 2011, le SOeS visera trois objectifs :

- continuer de faciliter l'accès à ses « données détaillées » en recourant de façon plus systématique à l'outil Beyond,
- développer pour les domaines de l'énergie, du logement et des transports la mise en ligne d'analyses à l'image de ce qui se fait à l'heure actuelle pour l'environnement (rubrique données essentielles)
- enrichir la partie du site dédiée au développement durable (indicateurs et approches transversales).

Le portail des données environnementales du ministère, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée au SOeS sera développé par l'arrivée de nouveaux adhérents et enrichi de nouvelles références

7. SUIVI DES TRAVAUX PREVUS AU PROGRAMME A MOYEN TERME 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Indicateurs complémentaires du Pib	SOeS/SD méthodes, données pour le DD	Etalement 2010-2015	1. Dommages causés à l'environnement et non payés 2. Epuisement	
Maîtrise de l'énergie dans le logement	SOeS/SD « énergie » et « logement »	Enquête en 2012, résultats en 2013	Préparation en 2010	questionnaire ad hoc complémentaire à celui de l'enquête logement
Consommation durable : repérage des produits de consommation selon leur contenu « carbone »,	SOeS/SDMDD D	1ers résultats en 2010	croisement de panels de consommateurs avec des facteurs d'émissions de CO2,	
Eco-activités	SOeS/SDIE	Définition et 1ères estimations en 2009 ; développements en 2010	Définition du périmètre des éco-activités, mesure des emplois et des métiers liés à la « croissance verte »	Observatoire des métiers de la croissance verte Exploitations adaptées des enquêtes de branche et de Resane
Données territoriales	SOeS/SDMDD , DATAR	Développement continu	Indicateurs de développement durable territoriaux Enrichissement de bases de données Cartographie interactive	

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2009-2010

Chiffres & statistiques

- Insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales : parcours professionnel 2004-2007, n° 37, mai 2009
- Population et tourisme dans les communes Natura 2000, n° 73, octobre 2009
- Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2008, premiers résultats, n° 91, décembre 2009

Le point sur

- L'enherbement, une pratique qui protège les sols, n° 2, février 2009
- Croissance du nombre de logements en zones inondables, n° 6, février 2009
- Les transports et leur impact sur l'environnement : comparaisons européennes, n° 8, mars 2009
- La France vue par Corine Land Cover, n° 10, avril 2009
- L'exposition aux risques environnementaux, davantage ressentie dans les grandes villes, n° 11, avril 2009
- Le phosphore dans les sols, nécessité agronomique, préoccupation environnementale, n° 14, juin 2009
- La qualité des rivières s'améliore pour plusieurs polluants, à l'exception des nitrates, n° 18, juillet 2009
- Les ménages dépensent plus pour l'environnement, n° 19, juillet 2009
- Forêts et prairies abondent dans le réseau Natura 2000, n° 21, juillet 2009
- 10 millions de tonnes de déchets dangereux produits en 2007, n° 35, novembre 2009
- La consommation intérieure de matières par habitant est stable, n° 41, janvier 2010
- Recyclage et réemploi, une économie de ressources naturelles, n° 42, mars 2010
- L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures, à paraître mars 2010
- La biodiversité remarquable en France : résultats de la première évaluation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, à paraître mars 2010

Études & documents

- Transport et environnement : comparaisons européennes, n° 3, mai 2009
- Une expertise de l'empreinte écologique, (version provisoire) n° 4, mai 2009
- Matières mobilisées par l'économie française – Comptes de flux pour une gestion durable des ressources, n° 6, juin 2009
- Production et traitement des déchets en France en 2006, n° 9, juin 2009
- Les éco-activités et l'emploi environnemental – Périmètre de référence – résultats 2004-2007, n° 10, juillet 2009
- Une expertise de l'empreinte écologique, (version définitive) n° 16, janvier 2010

Références

- Atlas des îles de l'Atlantique, juin 2009
- L'économie de l'environnement (rapport CCEE), juillet 2009

Repères

- 10 indicateurs clés de l'environnement (éd. 2009), mars 2009

La Revue du CGDD

- Les indicateurs de développement durable, janvier 2010

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des statistiques de l'énergie

1. Exposé de synthèse

La question énergétique reste au premier plan d'une politique de développement durable. Bien gérer des ressources épuisables, éviter des pollutions, préserver la viabilité de la planète, mais aussi continuer à fournir à chacun de quoi se chauffer, se nourrir ou se déplacer, tels sont les défis à relever. Une bonne information statistique est plus que jamais nécessaire pour faire face à une demande extrêmement pressante qui a besoin de poser les bons diagnostics, élaborer les politiques et suivre les évolutions.

La réorganisation du service de l'observation et des statistiques intervenue début 2010, au-delà du changement de nom de la sous-direction (qui abandonne en droit une compétence sur les matières premières qu'elle avait dû abandonner de fait depuis longtemps), a surtout pour conséquence de créer deux bureaux aux attributions cohérentes : le bureau des statistiques de l'offre d'énergie et le bureau des statistiques de la demande d'énergie. L'objectif est d'une part de favoriser une prise en charge collective des différentes thématiques, d'autre part de faire face à la forte demande de mieux comprendre le comportement des consommateurs d'énergie, décisif pour toute la politique d'amélioration de l'efficacité énergétique. La sous-direction des statistiques de l'énergie se met ainsi en phase avec les travaux d'Eurostat qui, dans le cadre du règlement européen (1099/2008) sur les statistiques de l'énergie, doit faire des propositions de développement des statistiques de consommation par secteur.

Le renforcement de la politique énergétique communautaire se traduit par une exigence accrue de transmissions statistiques selon des calendriers et des concepts parfois assez étrangers aux contraintes statistiques, ce qui impose des adaptations délicates du système d'information. Ces transmissions viennent s'ajouter aux transmissions statistiques normales adressées à Eurostat et l'Agence internationale de l'énergie.

La première priorité est bien sûr d'assurer les travaux de fond que sont la note mensuelle de conjoncture, le bilan énergétique annuel, le suivi de la facture énergétique, les enquêtes sur la production et la distribution de l'électricité et du gaz et les autres travaux réguliers qui constituent le stock de base sur lequel s'appuient toutes les réponses aux sollicitations. Au-delà, l'accent sera mis sur les orientations suivantes :

* **Améliorer les statistiques sur les énergies renouvelables.** Objet de fortes ambitions, ces énergies se développent de façon décentralisée, et souvent non commercialisée, ce qui les rend particulièrement difficiles à mesurer. Un accord avec l'Ademe et la DGEC va permettre un suivi mieux coordonné, grâce en particulier aux retours d'information prévus de la part des bénéficiaires du fonds chaleur. La mise au point d'une méthodologie statistique conforme au mode de décompte de la directive ENR devra être poursuivie, en accord avec Eurostat ;

* **Mieux suivre la problématique des émissions de gaz à effet de serre.** Au-delà du champ strict des émissions liées à l'utilisation de l'énergie, qui font déjà l'objet de publications, la SDSE doit continuer à s'impliquer davantage dans les inventaires pour y apporter ses compétences et améliorer le lien avec la statistique publique, tant au niveau des méthodes que des données ;

* **Affiner la connaissance des consommations sectorielles** pour aider à identifier des priorités dans les progrès à accomplir (efficacité énergétique, maîtrise de la demande, CO₂, etc.), en collaboration avec les services statistiques spécialisés et en lien avec la démarche entreprise par Eurostat. L'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) fournit une

bonne base sur les consommations industrielles, particulièrement importantes depuis la création des quotas d'émission de CO₂. Dans l'agriculture, les questionnements sur les quantités consommées intégrés dans le réseau comptable agricole (RICA) ont permis d'améliorer le bilan de l'énergie. Un autre pas fondamental sera réalisé avec des enquêtes sur les Cuma et entreprises de travaux agricoles en 2010 et les exploitations agricoles en 2011. La création du SOeS a créé une synergie positive pour les transports et le logement. L'année 2011 sera largement consacrée à la préparation d'une enquête auprès d'un échantillon de ménages pour lesquels on complètera le questionnaire de l'enquête logement (prévue fin 2012) par un diagnostic des performances énergétiques de leur logement. Pour la première fois, on aura ainsi sur un échantillon représentatif du parc la possibilité de croiser des données sur les ménages (revenu, comportement) et leur logement (équipement, qualité thermique). Une réflexion sur une enquête sur le tertiaire est en cours ;

* **Améliorer la connaissance de la chaleur utilisée en énergie finale.** L'activité consistant à utiliser de l'énergie pour produire, puis vendre de la chaleur se développe. C'est une activité de transformation de l'énergie qui est aujourd'hui masquée dans la consommation finale des autres énergies, ce qui fausse la répartition entre les secteurs. Corriger cette approximation suppose une meilleure information, notamment sur le chauffage urbain, mais aussi sur les ventes de chaleur. L'enquête annuelle de production dans l'industrie (EAP) intègre désormais des questions sur ce sujet qui permettront de substantielles avancées. Par ailleurs la directive sur la cogénération retient une méthode de calcul différente de celle du bilan énergétique. L'enquête sur la production d'électricité permet désormais d'effectuer ce calcul ;

* **Suivre les évolutions des marchés intérieurs, notamment des prix.** Faute de moyens humains, le suivi des prix a été fortement perturbé en 2008 et 2009. La nouvelle méthodologie de l'enquête européenne sur les prix du gaz et de l'électricité pour les utilisateurs professionnels a néanmoins été mise en place à minima. Après un retour à la normale en 2010, il faudra en 2011 un réexamen au fond pour adapter le suivi et les publications à la nouvelle donne des marchés ;

* **Prendre en compte les départements d'outre-mer.** D'une part, les objectifs communautaires prévoient de comptabiliser ces départements, notamment pour les gaz à effet de serre. D'autre part la problématique énergétique y est spécifique (très peu de consommation de chauffage, mais de la climatisation, pas de desserte en gaz naturel, importantes ressources renouvelables...). Les mesures à y prendre sont donc différentes de celles de la métropole. Elles doivent pouvoir s'appuyer sur des statistiques fiables et régulières. Des extensions d'enquête sont en cours qui devraient porter leurs fruits avec la perspective en 2011 de la publication d'un bilan DOM inclus ;

* **Développer l'information régionale et locale.** D'une façon générale, la Sous Direction des statistiques de l'énergie, consciente de la réalité de l'engagement des collectivités locales dans la bataille de l'énergie, s'efforcera de poursuivre l'effort entamé pour collecter et diffuser un maximum d'informations au niveau régional ou local, comme elle l'a fait en mettant en ligne début 2010 un important ensemble de données régionales sur le site web. L'objectif sera maintenant d'affiner la précision géographique et de raccourcir les délais de mise à disposition dans la perspective de l'élaboration des schémas régionaux climat-air-énergie.

* Sur le plan du fonctionnement interne, après l'important effort de documentation interne des travaux, il faudra poursuivre l'amélioration de la méthodologie publiée et la conversion aux normes du MEEDM des applications informatiques conçues au temps du ministère de l'énergie.

2. Travaux nouveaux pour 2011

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Sans objet

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs

Néant

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Néant

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

La SDSE a présenté au Comité du label l'ensemble de ses enquêtes statistiques en décembre 2009 :

Enquête annuelle sur les productions d'électricité,
Enquête annuelle « Statistiques de l'industrie gazière »,
Enquête annuelle auprès des entreprises de distribution et transport de l'énergie électrique,
Enquête sur les prix du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs finals,
Enquête sur les livraisons de charbon d'importation,
Enquête sur les réseaux de chaleur et de froid, menée par le Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine (SNCU).

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Les opérateurs des différents secteurs de l'énergie sont soumis à des obligations de déclaration d'un certain nombre d'opérations. Ces déclarations donnent lieu à des exploitations statistiques pour les importations et exportations de pétrole et produits pétroliers, l'activité des raffineries et des vapocraqueurs, la distribution de produits pétroliers et les déclarations mensuelles relatives au gaz et à l'électricité qui servent à élaborer la note de conjoncture énergétique et à répondre aux questionnaires mensuels internationaux.

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2011

5.1. Aspects « territoires »

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (ex-DRIRE, ADEME, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local. Face aux besoins croissants d'information liés au développement des interventions locales dans la politique énergétique, ce chantier prend en importance. Il s'inscrit dans la révision des relations du SOeS avec les régions. Dans l'énergie, il faut signaler qu'il se heurte plus qu'ailleurs aux contraintes du secret statistique.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier du fait de l'importance de la consommation d'énergie dans les émissions de gaz à effet de serre.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Pas de relation directe, à l'exception des travaux sur la précarité énergétique.

5.4. Aspects « européens »

La SDSE est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Elle répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels :

- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
 - indicateurs structurels d'Eurostat sur l'énergie,
 - mais aussi réponses dans le cadre de plusieurs textes européens : indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, directive sur la cogénération, directive sur l'efficacité énergétique...

L'importance prise par la politique énergétique a conduit Eurostat à proposer le règlement (CE) 1099/2008 pour renforcer l'obligation pour les États membres de transmettre leurs données et en accroître la qualité.

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France participe à différents travaux internationaux, dont on peut citer notamment la poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative) visant à établir au niveau mondial la « transparence des données sur le pétrole » (cf. <http://www.jodidata.org/>). Elle intègre également quelques données sur le gaz.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2009-2010

Chiffres & statistiques

- Conjoncture énergétique (mensuel)
- Tableau de bord éolien-photovoltaïque (trimestriel)
- Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat (semestriel)
- Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie dans le monde en 2006, n° 7, février 2009 (annuel)
- L'électricité en France en 2008, n° 40, juin 2009 (annuel)
- La facture énergétique de la France en 2008, n° 43, juin 2009 (annuel)
- Enquête annuelle sur le marché du gaz naturel : principaux résultats 2008, n° 63, septembre 2009 (annuel)
- Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie dans le monde : comparaisons internationales, à paraître en mars 2010
- L'activité pétrochimique en France – Données 2005-2008, à paraître en mars 2010

Le point sur

- L'opinion, l'énergie et le climat, n° 5, février 2009
- Bilan énergétique de la France pour 2008, n° 13, juin 2009
- L'approvisionnement en gaz naturel, n° 26, octobre 2009
- Les prix de l'énergie dans l'Union européenne : la France moins chère pour l'électricité, n° 36, décembre 2009

Études & documents

- L'électricité et les besoins en énergie de la France, n° 17, à paraître en mars 2010

Références

- Bilan énergétique de la France pour 2008, juin 2009

Repères

- Chiffres clés de l'énergie. Édition 2009
- Chiffres clés du climat. France et monde. Édition 2010

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des statistiques des transports

1 – Exposé de synthèse

Depuis 2009 a été constitué un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport du CNIS sur les besoins d'information sur les transports, dit Comité de coordination des statistiques transports présidé par le président de la section « économie » du Conseil Général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et dont le SOeS assure le secrétariat. Ce comité de suivi se réunit deux fois par an.

En 2010, la publication des résultats de l'enquête nationale transport et déplacements (tableaux et études) achève un investissement important du SOeS, de l'Insee et de l'Inrets. Les données détaillées seront mises à disposition pour en permettre une utilisation la plus large possible pour des travaux d'analyse plus poussés. En particulier, ces données et d'autres serviront au rebasement du bilan de la circulation réalisé par le SOeS qui sera publié dans le rapport à la Commission des comptes des transports de la nation de 2010 en juin 2011.

La reprise complète du fichier central des automobiles (FCA) par le SOeS et sa mise en production en 2010 ouvre de nouvelles perspectives de travaux permanents (appariement avec la base des contrôles techniques de l'UTAC en particulier). Cette base constituera le socle des travaux d'analyse de la circulation et de ses effets environnementaux au niveau national et local. Ce fichier qui sert en outre de base de sondage pour l'enquête TRM servira pour l'enquête VUL menée en 2011 (enquête quinquennale) et pour celle sur la circulation des deux-roues motorisés qui pourrait être menée pour la première fois en 2012.

L'enquête TRM sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises sera modifiée marginalement de manière à mieux appréhender la consommation effective de carburant. Des tests sont actuellement en cours de manière à recueillir une information de meilleure qualité (consommation effective de la semaine d'enquête ou de la plus petite période l'englobant) plutôt qu'une consommation kilométrique dont on ne sait actuellement précisément comment elle est déterminée.

Des travaux sont en cours pour transformer le statut du recueil actuel de données concernant le transport ferroviaire : transport proprement dit, circulation des véhicules, les accidents survenant sur voies ferrées, le transport combiné rail-route et le réseau ferré. Le recueil des informations sur le transport, le trafic, le réseau et les accidents ferroviaires passerait d'une enquête loi de 51 à une enquête à caractère administratif. Le recueil actuel sur le transport combiné rail-route resterait en revanche une enquête loi de 51. Comme cela avait été recommandé dans le rapport du CNIS sur les besoins d'information sur les transports, la loi prévoit désormais que l'Etat et les collectivités locales puissent recueillir pour les besoins de leur politique des transports les informations notamment de trafic ferroviaire. Le SOeS sera chargé de ce recueil pour le compte de l'Etat et pourra en faire communication aux services administratifs dont dépend la politique des transports (en application d'un décret ou d'un arrêté en préparation selon l'article 1 de la loi n°2009-1503 du 9 décembre 2009 dite loi ORTF). Cela conduira à une refonte complète en 2011 de la collecte des informations sur le transport ferroviaire.

Les travaux d'exploitation de l'enquête Transit 2010 seront menés en 2011 fournissant des résultats importants en matière de circulation routière de poids lourds sur le territoire national. L'extension réalisée sur le point de passage à Calais / tunnel sous la Manche enrichira cette enquête par rapport aux éditions antérieures.

Les données auprès des ports français, collectées par la Direction générale des infrastructures et des transports (DGITM), direction des services de transport (TPF4) dans le cadre des statistiques européennes de transport maritime, seront exploitées par le SOeS afin de produire une nouvelle

statistique annuelle sur les transports maritimes de marchandises par origine et destination et compléter ainsi la base de données SitraM. Cela permettra notamment, au moment de l'ouverture recherchée de lignes d'autoroutes de la mer, de connaître sous une forme harmonisée le transport maritime et les transports terrestres et d'analyser les éventuels reports entre les différents modes tant dans le transport national que dans le cadre d'échange avec les pays européens.

La nouvelle NST est entrée en application dans les enquêtes du SOeS (TRM, opérateurs ferroviaires) ,dans les résultats statistiques du transport par voies navigables (VNF) et dans les statistiques de transport douanières. Elle rentrera en application prochainement dans celles des ports maritimes.

Le SOeS continuera de participer aux travaux et à l'animation de l'Observatoire « énergie-environnement des transports » créé à la suite du Grenelle de l'environnement et dont l'objectif est de mieux connaître les émissions *ex ante* et micro-économiques (en particulier dans un premier temps de CO2) des transports, favoriser la mise en place de l'affichage obligatoire du contenu en CO2 des prestations de transports et les éco-comparateurs. La participation à ces travaux devrait favoriser la possibilité de collecter, à compter de l'obligation faite aux entreprises, des éléments statistiques sur les émissions.

Dans le cadre de la territorialisation des statistiques de transports, le SOeS intensifiera sa recherche d'élaboration et de mise à disposition des chargés d'études et statisticiens régionaux de toutes informations statistiques permettant une ventilation / analyse territorialisée et homogène de manière à permettre des comparaisons couvrant l'ensemble de la métropole ou de la France. Ces travaux s'inscriront dans le contexte de la redéfinition des fonctions d'observation dans les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Ces travaux concernent aussi bien la mise à disposition des bases de données (et leur actualisation) : SitraM, SitraV, Inport (démographie des entreprises, résultats DADS...) que l'accessibilité aux données du FCA par zone géographique, ou encore la recherche d'indicateurs territorialisés et homogènes de la circulation routière, sur un champ de routes adéquat, ou de congestion.

L'enquête thématique annuelle de 2010 sur les déchets générés par les entreprises de transport sera exploitée, celle de 2011 sera allégée et devrait être limitée au suivi des consommations énergétiques.

La première enquête sur l'activité des entrepôts réalisée en 2010 (sur l'activité de l'année 2009) sera exploitée, mais il n'est pas encore certain qu'elle puisse donner lieu à publication dès 2011 ou si les premiers résultats publiés ne porteront pas sur les deux enquêtes 2010 et 2011 fin 2011 début 2012.

Le champ des indices de prix des transports sera en 2011 conforme au règlement européen sur les statistiques conjoncturelles, c'est-à-dire que seront effectivement publiés l'ensemble des indices de prix du transport routier, aérien, maritime et de la manutention et entreposage auxquels il faut ajouter l'indice de prix du transport fluvial non demandé dans le règlement. Toutes enquêtes nécessaires à leur calcul seront rassemblées sous la dénomination d'une enquête unique sur les prix du transport de fret avec n° de visa du CNIS unique.

Les données collectées sur les aspects sociaux (en particulier durée du travail des conducteurs routiers, marché du travail) actuellement rassemblés dans une publication spécifique (annuelle pour le transport routier de marchandises) devraient à l'avenir être publiées de façon plus précoce sans attendre une publication de synthèse. Une publication trimestrielle (Chiffres & Statistiques) relative à l'emploi dans les transports et au marché du travail des métiers du transport aura préalablement vu le jour en 2010.

Les travaux engagés fin 2009 et tout au long de l'année 2010 devraient permettre la publication en 2011 d'un bilan réévalué de la circulation prenant en compte l'ensemble des sources statistiques disponibles et faisant la part dans la circulation de la circulation locale (ou courte distance) et de la circulation interurbaine longue distance. Cela vise à mieux apprécier le suivi de la part modale des différents modes du transport de voyageurs.

Enfin, une suivi spécifique de l'activité des autoécoles, sans collecte statistique particulière sera mis en œuvre.

2 – Travaux nouveaux pour 2011

2.1 – enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Fin 2008 et courant 2009 ont été menés par la direction générale de l'aviation civile les tests de l' « enquête annuelle nationale passagers » auprès des passagers dans les 9 principaux aéroports métropolitains. Cette enquête vise à répondre à la recommandation R13 du rapport Bernadet et à pallier l'impossibilité finalement rencontrée de mobilisation des bases de données sur les billets comme cela était suggéré dans le rapport et en référence aux travaux réalisés aux Etats-Unis. Cette enquête présentée à la commission entreprises du CNIS en 2010 sera pérennisée et fera l'objet d'une diffusion publique de ses résultats.

L'enquête Transit, présentée au comité du label en 2008 et prévue alors pour porter intégralement sur l'année 2009 a été repoussée sur 2010 notamment en raison de la nécessaire sous-traitance d'une partie de la collecte (non prévue initialement) et de travaux sur certains tronçons routiers. Ses résultats seront publiés en 2011.

L'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers sera menée en 2011. Elle sera rénovée par rapport aux versions précédentes car seront mobilisées les informations du FCA et celles sur les contrôles techniques pour mieux appréhender les caractéristiques techniques et la circulation effective des véhicules. L'objectif sera de mieux connaître l'usage urbain et le transport de marchandises. Ainsi, la partie purement descriptive du véhicule sera allégée et le questionnaire fera la différence entre les véhicules effectuant du transport de marchandises (messagerie, livraisons...) et ceux plutôt utilisés par les professionnels (artisans...) ou particuliers.

L'enquête sur le stationnement en France est conduite tous les cinq ans par le Certu auprès des villes de plus de 20 000 habitants. Elle porte sur le stationnement public tant sur voirie qu'en parcs. La prochaine enquête sera conduite au premier semestre 2011 et portera sur les données de 2010. Elle fait suite aux enquêtes de 1985, 1990, 2000 et 2005. Elle répond à trois finalités principales :

- disposer d'une photographie et des évolutions des politiques de stationnement pour le compte de l'Etat (DGITM notamment et RST),
- permettre aux collectivités qui le souhaitent d'avoir des éléments de comparabilité,
- fournir des données chiffrées aux professionnels du secteur (exploitants, bureaux d'études).

Grâce aux données de cette enquête, le Certu a produit un rapport d'études, des fiches de synthèse et un annuaire de la base de données à la disposition des collectivités et du Ministère.

Il est prévu d'apporter quelques modifications au questionnaire de l'enquête 2010 pour intégrer des problématiques émergentes (stationnement des véhicules en autopartage...).

2.2 – exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2011

La mise au point du répertoire des entrepôts n'est pas encore achevée en 2010. Ce répertoire est constitué à l'aide de sources diverses : répertoire des installations classées, DADS permettant de repérer les établissements employeurs d'un nombre significatif de salariés dans les métiers spécifiques de la manutention et du stockage, Sítadel et annuaires des fédérations professionnelles. La première enquête sur l'activité des entrepôts aura eu lieu en 2010 et permettra d'affiner ce répertoire.

La mobilisation des données relatives au recensement rénové de la population permettra de réalimenter la base de données SitraV sur les migrations alternantes en y incluant outre des estimations de distances et de voyageurs-kilomètres, des estimations de temps de parcours et de coûts de transport (péage et carburant). Ces travaux seront actualisés chaque année et mis à disposition des statisticiens des DREAL à travers l'application Sitranet.

L'exploitation des données enrichies des migrations alternantes issues de SitraV, des DADS et du Fichier central des automobiles permettra d'établir annuellement à destination des statisticiens des DREAL et des directions régionales de l'Insee un kit dit « kit développement-durable » qui évaluera les émissions de CO₂ des déplacements domicile-travail et domicile-étude issus de l'enquête annuelle de recensement de la population. Ces travaux seront également rediffusés au travers de la base de données Géokit3.

Concernant les véhicules routiers, grâce à une convention passée entre le SOeS et l'Organisme Technique central (UTAC), les caractéristiques techniques du parc des véhicules en service seront mieux connues et le kilométrage parcourus par les véhicules en services pourra être estimé par utilisation des informations recueillies par l'UTAC dans le cadre des contrôles techniques. Après les travaux sur les bus et cars désormais régulièrement publiés, la méthode sera étendue aux véhicules utilitaires légers et aux poids lourds, puis aux véhicules particuliers. Pour les véhicules utilitaires légers, cette première exploitation sera couplée avec la réalisation de l'enquête quinquennale sur leur utilisation réalisée en 2011.

En matière de connaissance de la circulation routière, le recueil des comptages sur les routes départementales (sous la responsabilité des conseils généraux) d'une part et en milieu urbain seront recherchés en vue d'améliorer le bilan de la circulation élaboré par le SOeS (bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports). Afin de préciser les remontées d'informations sur le réseau départemental, un décret est en cours d'élaboration sous la responsabilité de la direction générale des infrastructures des transports et de la mer (DGITM). En collaboration avec la DGITM, le Sétra, les directions interdépartementales des routes, sera recherchée l'élaboration d'indicateurs régionalisés de la circulation.

2.3 – les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2011

Depuis la suppression de l'enquête de conjoncture réalisée par le SESP auprès des entreprises de transport routier de marchandises, il n'a pas été possible de mobiliser les résultats de l'enquête réalisée par l'Insee et dont l'échantillon a été volontairement étendu sur le champ du transport routier de marchandises. Les premiers travaux n'étaient pas conclusifs pour raccorder les deux séries ; le recul dont on dispose désormais devrait permettre de reprendre ces travaux fin 2010 ou en 2011.

En 2010 seront engagés avec la Délégation à la sécurité routière, sous direction de l'enseignement routier des travaux en vue d'établir un tableau de bord de la performance des auto-écoles. Ces travaux mobiliseront des statistiques publiques (SIRENE, ESA...) et des informations administratives recueillies par la DSCR. Le résultat de ces travaux devrait par la suite être publié régulièrement par le SOeS, soit à partir de la fin 2010, soit plus probablement à partir de 2011.

3 – Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	observations
Enquête thématique annuelle sur l'activité des entreprises de transport	SOeS/ST2		
Enquêtes / indices trimestriels de prix des services de transport de marchandises	SOeS/ST2		En cours : transport routier, transport fluvial, transport aérien, transport maritime. A développer : manutention-entrepotage
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	SOeS/ST2		
Enquête sur l'activité des opérateurs ferroviaires	SOeS/ST1		Sera remplacée par une collecte administrative, mais la partie relative aux opérateurs de transport combiné pourrait perdurer.
Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)	SOeS/ST1		
Enquête sur le suivi de la demande touristique (SDT)	Insee / SOeS-ST1		Enquête cofinancée par l'Insee et le SOeS. La partie transport n'a pas donné lieu à publication en 2009 (sur 2008) suite à une rupture dans la continuité temporelle et parce que l'ENTD apportait une information plus précise en structure.

Enquête permanente sur la durée du travail des conducteurs routiers de marchandises (chronotachygraphes)	SOeS/ST3 (marché Alice-Sofréco)		
Enquête annuelle sur les transports collectifs urbains de province (TCU)	Certu		
Enquête annuelle sur les transports collectifs départementaux (TCD)	Certu		
Statistiques de l'activité de la navigation intérieure	VNF		
Base de données portuaires	DGITM/PTF4		
Base de données sur la flotte de commerce française	DGITM/PTF4		
Panel carburants	SOeS / ADEME (marché TNS-Sofres)		
Panel Parc-auto	ADEME / CCFA (marché Sofres)		
Fichier central des automobiles	SOeS/ST1		
Répertoire des entrepôts	SOeS/ST2		
Enquête sur l'activité des entrepôts	SOeS/ST2		1 ^{ère} enquête en 2010, enquête destinée à être annuelle
Fichier des remontées mécaniques	DGITM/SGAS		
Système d'information sur les transports de marchandises (SitraM)	SOeS/ST1		Sera ajouté en 2010-2011 le transport maritime selon les mêmes règles que les modes terrestres.
Système d'information sur les transports de voyageurs (SitraV)	SOeS/ST1		
Mémento statistique des transports	SOeS/ ST1		
bulletin mensuel de statistique transports (BMST)	SOeS/ ST3		
Séries des comptes des transports de la nation	SOeS/ST3		

4 – allègement de la charge statistique des entreprises

Mobilisation de sources administratives (avis n°5) : concernant les enquêtes sectorielles auprès des entreprises, la mise en œuvre d'Esane par l'Insee en remplacement de la majeure partie des enquêtes annuelles d'entreprises précédemment réalisées par le SOeS conduira, malgré la poursuite d'enquêtes « structurelles thématiques d'activité » à une réduction de près d'un tiers de la charge liée à ces enquêtes pour les entreprises de transport. Cette réduction provient d'une part de la mobilisation des sources administratives par l'Insee, d'autre part de la réduction du nombre de variables demandées et enfin de la réduction de l'échantillon des entreprises interrogées. La réduction est plus marquée pour les grandes entreprises que pour les petites.

L'estimation du kilométrage parcouru par les bus et cars et du parc en service permise par la mobilisation conjointe du Fichier central des automobiles et les résultats des contrôles techniques de ces véhicules permet également de ne pas reprendre l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport de voyageurs (TRV) tout en retrouvant un niveau d'information, certes inférieur

à celui de l'enquête mais suffisant pour mieux connaître l'activité en volume de cette branche d'activité. Le même type de recherche sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers, plus complexe du fait d'une périodicité différente des contrôles techniques, de leur plus grand nombre et de la plus grande diversité de leurs usages permettra d'alléger l'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers qui se préparera au cours de l'année 2010 (pour réalisation en 2011).

Dématérialisation de la collecte (avis n°6) : la collecte de l'enquête TRM est désormais ouverte à la collecte par internet. Les enquêtes thématiques annuelles ainsi que l'enquête sur les entrepôts seront dès leur première version collectées au choix, soit par voie postale, soit par internet. Dans le cas de ces enquêtes, le questionnaire internet est rigoureusement le même que la version papier et la logistique de collecte (envoi d'un courrier postal d'annonce) sera la même.

5 – aspects particuliers du programme 2011

5.1 – aspects « régionaux et locaux »

L'analyse des transports à un niveau géographique plus détaillé que la métropole s'impose désormais, en particulier dans les démarches de territorialisation du Grenelle de l'environnement et de recherche d'indicateurs territorialisés de développement durable. La sous-direction des statistiques des transports recherchera, en collaboration avec les autres sous-directions du SOeS, la DGITM (direction des infrastructures de transports), l'IGN, le Sétra et les directions inter-départementales des routes à mettre en place des indicateurs d'occupation de l'espace et de densité de trafic.

5.2 – aspects environnementaux et développement durable

Diverses demandes résultent de la mise en place d'un suivi des suites du Grenelle de l'environnement. Les demandes concernent notamment l'évolution des parts modales du transport routier, l'ouverture d'infrastructures (en particulier de transport collectifs en site propre) et d'émissions de polluants et gaz carbonique (à travers notamment les demandes résultant de l'observatoire énergie-environnement des transports créé à la suite du Grenelle).

Le suivi des immatriculations de voitures particulières neuves par classe d'émission de CO2 ainsi que les émissions kilométriques moyennes sont désormais publiées régulièrement. Les travaux sur le fichier central des automobiles permettront d'alimenter le kit développement durable réalisé par l'Insee et le SOeS à destination des chargés d'études régionales.

Le rebasement du bilan de la circulation vise en particulier à mieux rendre compte de la consommation de carburants par les véhicules routiers.

5.3 – aspect évaluation des politiques sociales publiques

néant

5.4 – aspects européens

néant

6 – diffusion des travaux

La politique de diffusion du SOeS consiste à mettre sur internet l'ensemble de la production statistique (Chiffres et statistiques (ex Informations rapides), Points sur (ex 4 pages), Références...) et des rapports ou présentations.

La mise à disposition de données sous la forme de cubes Beyond sera poursuivie, notamment pour les enquêtes sectorielles, les immatriculations et le parc de véhicules et l'enquête TRM. Sera également entreprise la mise en ligne de fichiers détail de l'enquête nationale transport et déplacements.

7 – suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2009-2013

opérations	unité	prévisions	observations	suivi
l'amélioration de la connaissance des échanges internationaux de marchandises et du transport domestique associé, notamment dans ses aspects intermodaux (connaissance des <i>hinterlands</i> portuaires)	DGITM, SOeS		Les travaux entrepris sur l'exploitation des statistiques collectées auprès des ports pour reconstituer des t et t.km (équivalent routier et maritime) entre dans cette perspective	
l'amélioration de l'information sur la circulation routière, passant notamment par la préservation de l'information relative au réseau décentralisé, en particulier la circulation automobile en milieu urbain et la consolidation de la connaissance des origines/destinations des flux d'automobiles			Le projet de décret a été amélioré en vu de rétablir une collecte centralisée des informations sur la circulation, mais il n'est pas encore signé.	
la connaissance des origines/destinations finales et des prix pratiqués en transport aérien	DGAC	2009/2010	dossier devrait être proposé au comité du label en 2010	
la mise en place d'un système d'information sur la logistique au sens « organisation des transports » à travers notamment la mise en place d'une enquête permanente sur l'activité des entrepôts	SOeS	2009/2010	Répertoire en cours de construction, 1 ^{ère} enquête lancée en avril 2010	
Le suivi du transport combiné (notamment dans le ferroviaire) et des unités de transport intermodal	SOeS, DGITM	2009/2010	- Côté transport ferroviaire, modification de l'enquête auprès des opérateurs, - Côtés ports, travaux sur l'« hinterland » des ports et construction des indicateurs de part modale	
L'amélioration de la qualité des statistiques en matière de transports en commun et notamment pour ce qui concerne les origines destinations de voyageurs. Un effort de suivi de l'offre de service et de sa qualité devra être réalisé	SOeS, Certu			
mobilisation des informations relatives aux péages routiers et autoroutiers				
mise en place d'une enquête permanente avec le soutien de l'ONISR, sur l'utilisation des <u>deux-roues motorisés</u>			Reporté, notamment en raison de l'absence de base de sondage de qualité	
Produire et diffuser des statistiques de transport ferroviaires de marchandises intégrant l'ensemble des opérateurs	SOeS		Fait : transmission à Eurostat et publication <i>in</i> Rapport de la CCTN et BMST, système en cours d'adaptation pour permettre une diffusion de statistiques plus complètes (type de marchandises transportées, origines destinations)	

Exploitation de l'enquête nationale transports et déplacements	SOeS, Inrets, Insee...	2009-2010	Ont été réalisées des publications sur le déplacements réguliers et locaux ; En cours, est prévue une publication dans la Collection <i>la revue du CGDD</i>	
Amélioration de la qualité de l'enquête Certu sur les transports en commun (Base GART-Certu)				
Suivi de l'exploitation des panels : Parc Auto, Carburants et SDT			Parc auto a connu une difficulté de financement à laquelle le SOeS a apporté ponctuellement son soutien	
Réorganisation d'une enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL) mobilisant les contrôles techniques, approfondissant la connaissance des marchandises transportées	SOeS		En cours de préparation pour 2011	

AVIS MOYEN TERME 2009-2013
ET
AVIS 2010 - DEUXIEME ANNÉE D'EXÉCUTION

Transports

1. Le Conseil réaffirme son souhait de voir rapidement étudiées et mises en oeuvre, dans le cadre de ce moyen terme, les recommandations formulées dans le rapport du Cnis « Inventaire des besoins d'information sur les transports ». A cette fin, il demande qu'un comité de coordination statistique composé du service statistique et des directions opérationnelles du ministère soit créé rapidement pour cadrer l'avancée des travaux indispensables à la mise en oeuvre de ces recommandations. Il souhaite que ce comité rende compte de l'avancement de ses travaux chaque année dans le cadre de la formation ad hoc.

La proposition de lancement du comité de coordination statistique a été faite auprès des directeurs d'administration centrale (DGITM et DGAC) et des établissements publics concernés (Sétra, Inrets, Certu).

Une première réunion s'est tenue en janvier 2009 sous la présidence de M. Gressier sur l'avancement et les difficultés rencontrées en matière de statistiques ferroviaires et a discuté le projet d'article 1 du projet de loi sur la régulation ferroviaire.

Une seconde réunion s'est tenue à l'automne 2009 sous la présidence de M. Ourliac, remplaçant de M. Gressier à la vice-présidence de la Commission des comptes des transports de la nation. Un plan d'action relisant les recommandations du rapport sera proposé à la prochaine réunion (15 avril 2010) ainsi qu'un projet de texte réglementaire (décret ou arrêté) désignant le SOeS pour collecter et rediffuser des données statistiques à caractère administratif sur le transport ferroviaire et les infrastructures.

2. Le Conseil insiste sur l'étude des recommandations du rapport « inventaire des besoins d'information sur les transports » concernant la mobilité locale des personnes en incluant ses implications sur le bilan de la circulation pour éclairer de manière homogène dans les différentes agglomérations l'offre de transport, la qualité de service, la congestion. Il s'agirait ainsi de chercher à rendre possible la mesure de certains effets environnementaux des transports et l'impact des mesures à venir pour le développement durable.

L'indice de circulation routière a connu une longue interruption en 2008 et début 2009. Des travaux de rénovation de cet indice, avec une segmentation plus importante du type de routes, un accroissement du nombre de points de comptage suivi et la reprise des évolutions passées a été réalisé. L'indice rénové a donné lieu à une première publication mais des travaux méthodologiques de validation restent à entreprendre.

Parallèlement, les projets de décret concernant les remontées d'information relatives aux comptages sur les routes départementales ne sont pas encore publiés. Ces remontées constituent un préalable à la mise en place d'une information régionalisée sur les trafics.

Une seconde version d'un décret spécifiant les remontées d'information incombant aux conseils généraux est à l'étude à la DGITM.

3. Le Conseil souhaite que soit mise en place une synthèse statistique des échanges internationaux de marchandises à partir des sources statistiques de transports pour pallier l'abandon de l'obligation de déclaration douanière en matière de flux de marchandises en intracommunautaire. Les travaux devraient notamment permettre une estimation des flux conteneurisés de marchandises échangées passant par les ports français ou étrangers.

Le SOeS recueille depuis peu les informations collectées par la DGITM et mises en forme pour répondre au règlement européen sur les statistiques portuaires. L'utilisation de ces données devrait permettre de mieux spécifier la part du transport maritime national et celle à caractère international.

4. Le Conseil encourage vivement la réalisation de l'enquête sur les entrepôts et souhaite que celle-ci fournisse à la fois des informations sur les caractéristiques et l'activité logistique des entrepôts, et sur les flux de transport amont et aval associés.

Un comité a été constitué et a travaillé sur la mise en place d'un répertoire des entrepôts et plateformes logistiques à partir des sources existantes (annuaires professionnels et listes des installations classées de la DGPR). La mise en place pratique du répertoire, préalable à la réalisation de l'enquête est en cours de réalisation et devrait, si les informations attendues de la DGPR parviennent rapidement au SOeS être opérationnel avant l'été 2009.

Le répertoire est maintenant prêt à être utilisé comme base de sondage pour le tirage de l'échantillon de la première édition de l'enquête sur l'activité des entrepôts. Celle-ci est passée au comité du label en 2009 et l'envoi des questionnaires aura lieu en avril 2010.

5. Dans le contexte d'ouverture à la concurrence modale et intermodale, le développement de la connaissance des prix et de leur évolution est une indication essentielle de l'adaptation de l'offre à la demande aux conditions de concurrence. Le Conseil encourage la mise en place des indices prévus dans le règlement STS. Il demande également de poursuivre la réflexion méthodologique pour apprécier au-delà des évolutions, les prix en niveau pour procéder à des comparaisons par mode.

L'indice de prix du transport aérien de fret est désormais calculé et publié chaque trimestre. Pour le moment, la priorité des travaux menés en matière de prix reste axée sur la mise en place des indices ainsi que sur la rénovation de l'indice de prix du transport routier de marchandises dont l'évolution a connu, en 2008 avec la forte hausse des prix des carburants et l'intégration de formules d'indexation des évolutions fortes.

L'indice des prix du transport maritime de marchandises est maintenant publié et envoyé à Eurostat (depuis fin 2009), les premiers contacts ont été pris pour la détermination du panel de prestations à suivre dans le cadre de l'élaboration des indices de prix de la manutention et de l'entreposage.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2009-2010

Enquête TRM :

- résultats mensuels dans le bulletin mensuel de statistiques transports
- résultats trimestriels dans les Chiffres et statistiques (délai fin trimestre T+1)
- résultats annuels détaillés (2008 en décembre 2009, 2009 prévus à l'été 2010)
- résultats annuels européens 2008 : « Le point sur » décembre 2009

Enquête auprès des opérateurs ferroviaires :

- résultats trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports (depuis le 1^{er} trimestre 2009)
- résultats annuels 2008 fournis à Eurostat.

Fichier central des automobiles, immatriculations :

- résultats mensuels et trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports,
- résultats trimestriels dans les chiffres et statistiques
- résultats mensuels, trimestriels et annuels détaillés sur internet (fichiers excel et Beyond)

Fichier central des automobiles, parc :

- résultats annuels détaillés sur internet (fichiers excel) 2007 en 2008, 2008 à venir dans le courant de l'été 2009
- Bilan des immatriculations liées à la prime à la casse en 2009, « Le point sur » (avril 2010)
- Parc en mars 2009 et circulation des bus et cars en 2008-2009 (Chiffres et statistiques juin 2009)

Enquête nationale transport et déplacements :

- tableaux sur la mobilité régulière et locale sur internet,
- analyse de la mobilité quotidienne : « Le point sur », juillet 2009 et dans France portrait social (Insee) novembre 2009

Prix des transports (indices des prix du transport routier de marchandises, du transport fluvial de marchandises, du transport aérien de marchandises, du transport maritime de marchandises, prix moyens de la messagerie) : chaque trimestre dans le courant du 3^{ème} mois qui suit la fin du trimestre dans la collection chiffres et statistiques

Activité trimestrielle dans la messagerie : chaque trimestre dans le courant du 3^{ème} mois qui suit la fin du trimestre dans la collection chiffres et statistiques

Enquête annuelle d'entreprises 2007 :

- synthèse dans Chiffres et statistiques (avril 2009)
- base de données beyond sur internet (juin 2009)

Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers de marchandises

- bilan social du Transport routier de marchandises 2008 paru en décembre 2009

Rapports de la Commission des comptes des transports de la nation

- pré-rapport sur les comptes 2008 : avril 2009
- rapport sur les comptes 2008 : août 2009
- pré-rapport sur les comptes 2009 : à paraître avril 2010

Bilans sociaux des transports :

- bilan social annuel du transport routier de marchandises 2008 (décembre 2009)

L'usage des TIC dans les entreprises de transport en 2009, « Le Point Sur », mars 2010

Document de travail sur l'emploi dans le transport de fret et la logistique (recueil d'articles)

Enquête stationnement Certu 2005:

- rapport sur les résultats de l'enquête et annuaire de la base de données (CD ROM)
- fiche « 20 ans de politiques de stationnement » et fiche sur « le stationnement en villes moyennes »

1. Exposé de synthèse

L'année 2011 verra le démarrage du Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux, en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social, réalisée pour la dernière fois en 2010. L'unité statistique du répertoire sera le logement, et les bailleurs transmettront une fois par an les informations nécessaires à l'alimentation et à la mise à jour du répertoire, sous forme de fichier informatique extrait de leur système d'information.

Le fichier Filocom, très utile à la connaissance des ménages et de leur habitat au niveau local, fera l'objet d'une diffusion à la fois enrichie et élargie. On s'attachera d'autre part à sécuriser les remontées d'information en provenance des centres instructeurs du permis de construire de façon à consolider le suivi de la construction neuve dans Sitadel. Enfin, des réflexions seront conduites afin d'envisager par le biais de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs d'un meilleur suivi des techniques et des matériaux de construction et de leurs évolutions.

2. Travaux nouveaux pour 2011

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve

Une première enquête a lieu en 2010 auprès des entreprises du bâtiment exécutant les travaux (les différents corps d'état) sur leur positionnement par rapport aux travaux et prestations permettant des économies d'énergie et d'eau. Une seconde enquête, envisagée pour septembre 2011, sera réalisée auprès des promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, entreprises générales.

Elle s'attachera à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux : la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche Haute Qualité Environnementale,...) et la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments, économies d'eau ...).

Ses résultats seront disponibles au 2^e trimestre 2012. Les principaux utilisateurs des résultats sont :
- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, FFB, FNTF.

L'opportunité est demandée (commission environnement et développement durable).

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2011

Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

L'article 112 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre les exclusions a introduit dans le code de la construction et de l'habitation (CCH) un article L. 411-10 créant le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux, en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS). Il vise à améliorer la connaissance du parc locatif social et, ce faisant, le pilotage des politiques de l'habitat.

Les bailleurs seront tenus de transmettre, une fois par an, les renseignements nécessaires à l'alimentation et à la mise à jour du répertoire. L'unité statistique en sera le logement, le questionnaire se limite à quelques éléments essentiels (présents dans les – et aisément extractibles des - systèmes d'information des bailleurs, et l'ensemble des services de l'État et des collectivités territoriales ayant compétence en matière d'habitat auront accès aux données comme le précise le décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009. Ce décret ainsi que l'arrêté du 5 janvier 2010 pris précisent en outre les informations qui seront fournies par les bailleurs.

Le projet est bien avancé et les développements informatiques sont en cours. Les délais restent cependant très serrés tant pour le MEDDMM que pour les éditeurs des logiciels des bailleurs sociaux, qui se doivent de mettre à niveau les outils de gestion pour en extraire les données du répertoire. Ce répertoire des logements sociaux entrera en vigueur au 1er janvier 2011 pour les plus gros organismes (ceux qui possèdent plus de 1000 logements), et en 2012 pour les autres. La dernière enquête EPLS, sous sa forme actuelle, est réalisée en 2010.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2011

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels

Une nouvelle application (Sit@del2) a été déployée début avril 2009, pour traiter les documents d'urbanisme issus de la réforme du droit des sols entrée en vigueur en octobre 2007. Ce déploiement s'est accompagné de perturbations dans la diffusion mensuelle des données conjoncturelles sur les mises en chantier. Interrompue pendant quatre mois, cette série a de nouveau été publiée depuis les données du mois d'août 2009. Les autres séries ont été publiées normalement. En 2010 et 2011, les travaux viseront à consolider le dispositif. Il s'agira tout d'abord de sécuriser les remontées d'information en provenance des centres instructeurs, en proposant au législateur d'adopter des dispositions plus coercitives que celles en vigueur à l'égard de ceux qui ne s'acquittent pas de leur obligation de fourniture d'information avec l'implication et la diligence nécessaires. Il s'agira d'autre part d'estimer les autorisations et les mises en chantier par catégorie de maître d'ouvrage (particuliers / promoteurs / organismes HLM / autres), cette information n'étant plus demandée aux pétitionnaires dans les nouveaux formulaires de permis de construire. Il faudra enfin engager les travaux de moyen terme ayant pour objet d'accroître la pertinence du suivi de la construction neuve :

- géolocaliser Sitadel, par appariement avec le référentiel à grande échelle (RGE) de l'Institut géographique national (IGN) ;
- produire un décompte (et non plus une estimation) du nombre de logements achevés, par commune et par type de logement, sur le modèle de ce qui se pratique déjà pour les autorisations et les mises en chantier ;
- ne plus publier que des séries en dates réelles et donc abandonner les séries en « date de prise en compte », qui sont source de confusion dans l'esprit du public. Cette piste pourrait être mise en œuvre d'abord pour les chiffres d'autorisations, ensuite pour les chiffres de mises en chantier, si les tests s'avèrent positifs.

3. Opérations répétitives

3.1. Les enquêtes

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

L'enquête ECLN permet la production de statistiques trimestrielles sur les mises en vente, les ventes et les prix de vente de logements neufs de la part des promoteurs, au niveau national, ainsi qu'aux niveaux régional voire infra-régional lorsque les règles de secret l'autorisent. Deux axes de progrès sont en cours d'exploration :

- la réduction des délais de publication
- l'assouplissement des règles de secret : le Comité du secret statistique va être saisi de la question, conjointement par le SOeS et la Fédération des promoteurs-constructeurs.

Les chiffres sont publiés cinquante jours après la fin du trimestre auxquels ils se rapportent. Une réduction des délais de publication (de l'ordre de deux semaines) est à l'étude. Elle nécessitera

probablement une optimisation des outils et de l'organisation de la collecte et de l'alimentation des données.

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2011. En 2010 c'est un questionnaire réaménagé mais dans la continuité du précédent qui sera utilisé. Il prend mieux en compte les problématiques de développement durable, notamment le niveau de performance énergétique.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4^e trimestre 2009. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

Même avec le schéma de collecte tel qu'il est désormais mis en œuvre pour la méthode hédonique, les innovations techniques ne peuvent être prises en compte dans le modèle hédonique qu'après un délai considérable, puisqu'il faut tout d'abord qu'une question soit introduite à ce sujet (après une phase de maturation plus ou moins longue, au cours de laquelle l'innovation a fini par prouver sa pertinence en concernant une proportion de plus en plus importante des nouvelles constructions), et qu'ensuite un nombre suffisant d'observations s'accumule pour que l'innovation ait des chances d'obtenir un coefficient significatif dans l'équation économétrique. Pour y remédier, on pourrait envisager, à moyen terme, de demander aux entreprises non plus de remplir un questionnaire, mais de transmettre (par voie électronique) les principaux documents techniques et contractuels relatifs à l'opération de construction, à charge pour les statisticiens d'en extraire la substantifique moelle. Cette option d'une collecte électronique des pièces aurait l'avantage de permettre une prise en compte plus rapide des innovations dans le modèle hédonique, pour autant que l'information relative à l'innovation considérée figure bien dans les documents collectés (ce que l'on peut raisonnablement supposer être le cas). Elle permettrait en outre d'obtenir sur chaque construction échantillonnée une information beaucoup plus riche, autorisant par exemple un suivi des techniques de construction. La faisabilité et l'opportunité d'un tel schéma de collecte ont fait l'objet d'un premier examen, sur le champ de la maison individuelle, et du point de vue des constructeurs. Cet examen doit maintenant se poursuivre, en 2010 et 2011, du point de vue du service statistique (impact organisationnel et financier) et être étendu au champ de l'habitat collectif.

L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Il n'est pas envisagé d'évolution significative pour cette enquête et pour l'indice correspondant. La période de validité du label arrivant à expiration, l'opportunité est demandée (commission entreprises et stratégie du marché).

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB/FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession. La période de validité du label arrivant à expiration, l'opportunité est demandée pour l'ensemble du système (commission entreprises et stratégie du marché).

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

FILOCOM

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

En 2010 et 2011, la diffusion du fichier sera significativement améliorée. De nouveaux vecteurs de diffusion (Géokit3, Géoidd qui allie cartographie dynamique et tableaux chiffrés) toucheront un public plus large d'utilisateurs (DDE, collectivités territoriales, voire le grand public). A cette fin, un fichier secrétisé (confidentialisé) sera confectionné. Cette opération, auparavant dévolue aux statisticiens régionaux en Dreal, sera effectuée en amont. Cela assurera l'homogénéisation des pratiques et allègera la charge de travail de ceux-ci.

3.3. Autres travaux

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent à présent les années 1984 à 2008, et même 2009 pour les dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement seront expertisées, et la chaîne de traitement sera refondue en conséquence. La coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale sera confortée.

La réduction des délais de production, entreprise en 2006, a été poursuivie en 2009, année au cours de laquelle un compte complet 2008 a été publié en février 2010, soit une amélioration de 4 mois. L'effort sera poursuivi en 2010, le rapport sera édité en décembre de la même année.

Les études ou éclairages sur les thèmes connexes au logement, s'appuyant sur les productions statistiques du Meeddm et sur l'enquête logement de l'Insee réalisée en 2006 (diffusée au cours du premier semestre 2008), seront renforcées.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Après les allègements substantiels permis par le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice du coût de la construction, une collecte (par voie électronique) des principales pièces techniques et contractuelles est à l'étude (projet de moyen terme, cf. ci-dessus 3.1).

5. Aspects particuliers du programme 2011

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

5.2. Aspects environnement

L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.).

5.3. Aspects européens

L'enquête CIS 2010, d'initiative européenne, aura lieu en 2011.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-20013

Opérations	Prévision	Observations	Suivi
Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sit@del2)	Mise en place de la nouvelle application en 2009		Réalisé, en cours de stabilisation
Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux	2011	Répertoire créé par l'art.38 de la loi de mobilisation pour le logement. Décret et arrêté parus.	Projet en cours de réalisation, délais très serrés.
Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction			Le programme d'enquêtes se déroule conformément au calendrier prévu
Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN		La collecte (par voie électronique) des principales pièces est à l'étude (projet de moyen terme)	Réduction des délais : en cours de réalisation.
Compte satellite du logement	Refonte des chaînes de production investissements, aides et locaux d'hébergement		Réduction des délais : en cours de réalisation. Documentation et réflexion méthodologique.
Filocom	Redéploiement de la diffusion		

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2009-2010

Chiffres & statistiques

- Construction de logements (Sitadel2), mensuel
- Construction de locaux (Sitadel2), mensuel
- Construction de logements neufs (ECLN), trimestriel
- L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements (IPEA), trimestriel
- Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2008, n° 41, juin 2009 (EPLS), annuel
- Le prix des terrains à bâtir en 2008, n° 54, août 2009 (EPTB), annuel
- Entreprises de la construction, résultats de l'EAE 2007, n° 58, août 2009 (annuel)
- Le développement durable dans les travaux d'entretien-amélioration des entreprises de la construction, à paraître en avril 2010
- Les travaux d'entretien-amélioration des entreprises de la construction (EAB2008), à paraître en avril 2010

Le point sur

- Le mode de chauffage des maisons individuelles, n° 24, septembre 2009.
- La mobilité résidentielle progresse dans le parc locatif privé et diminue dans le parc social, n° 27, octobre 2009
- Les conditions de logement des ménages à revenus modestes s'améliorent, n° 29, octobre 2009
- Les ménages multi-proprétaires, à paraître en mars 2010
- Les dépenses de logement en 2008 et 2009, à paraître en mars 2010

Références

- Comptes du logement. Résultats provisoires 2007 et premières estimations 2008, mars 2009
- Comptes du logement. Premiers résultats 2009, Comptes 2007 et 2008, mars 2010

Rapport sur l'état de l'environnement 2010

- Chapitre sur l'étalement urbain au cours de la période 2005-2008, à paraître en mars 2010

Extraits de programmes statistiques 2011 des autres services statistiques publics

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville - DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »

Un des piliers du développement durable met l'accent sur la nécessité de conserver et mobiliser au mieux le capital humain disponible. La formation professionnelle, le développement des compétences et les politiques publiques visant à améliorer l'employabilité des personnes en difficultés d'insertion participent de ce fait à une bonne mobilisation des ressources humaines au service du développement durable. Les travaux qui seront menés sur ces thèmes contribuent sous cet aspect à améliorer la connaissance quantitative ou qualitative du développement durable.

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville - DARES - Sous direction « Emploi et marché du travail »

Participation aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de la croissance verte.

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi - DGFIP

La DGFIP fournit aux responsables **des comptes de l'environnement** les informations comptables des administrations publiques, traduites en comptabilité nationale, dont elle dispose et qui peuvent leur être utile.

La DGFIP fournit aux responsables **des comptes des transports** les informations comptables des administrations publiques, traduites en comptabilité nationale, dont elle dispose et qui peuvent leur être utile.

Pôle emploi

Pôle emploi poursuivra sa contribution active aux travaux du groupe « emplois verts » sur les plans méthodologiques et statistiques.

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales - Division Conditions de vie des ménages

Des questions complémentaires sur l'utilisation des moyens de transports seront intégrées dans le questionnaire de l'enquête Budget des familles 2010-2011. Elles doivent permettre de déterminer l'ensemble de la consommation énergétique du ménage. En revanche, l'utilisation des tickets de caisse recueillis dans l'enquête pour collecter des informations sur l'empreinte carbone des produits est abandonnée, puisque cet affichage ne sera en vigueur à la date de l'enquête.

**Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales
- Division Logement**

Le questionnaire de l'enquête Logement 2012 pourra comprendre comme ses prédécesseurs un questionnement sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales.

Un module d'interrogation complémentaire d'évaluation de la qualité thermique du logement par des experts du bâtiment sera menée en complément de l'enquête Logement de 2012, sous maîtrise d'ouvrage du SOeS.

**Insee - Direction des statistiques d'entreprises
- Département des synthèses sectorielles**

Les enquêtes annuelles EACEI et Antipol font partie du dispositif d'observation sur le développement durable.

La préparation en 2011 d'une enquête sur les entreprises et le développement durable (actions mises en oeuvre en matière de développement durable ou impacts des mesures environnementales) entre également dans ce cadre.

La question de la pertinence d'une enquête sur les déchets industriels pour tenir compte du changement de nomenclature est à relier à cette problématique.

**Insee - Direction des statistiques d'entreprises
- Département Statistiques de court terme (DSCT)**

En 2011, toutes les activités de la section E liée à l'environnement devraient être couvertes par le dispositif OPISE.

**Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
- Service de la statistique et de la prospective (SSP)**

En intégrant un volet qualitatif sur les méthodes de production et en développant certaines questions quantitatives sur les consommations d'eau et de fertilisants, le RA 2010 vise à mieux évaluer la capacité de l'agriculture à se développer de manière durable, sans consommation accrue de ressources limitées (engrais minéraux, eau) et sans nuisance supplémentaire sur la qualité des ressources naturelles (qualité des sols, qualité de l'eau).

L'enquête sur la consommation d'énergie des ETA, ETF, ETR et CUMA, couplée à l'enquête 2011 sur la consommation d'énergie par les agriculteurs, vise à mesurer la capacité de l'agriculture à se développer en limitant sa consommation énergétique directe (pour le travail du sol, pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage) et en mobilisant davantage les énergies renouvelables (solaire, biomasse issue de certaines productions végétales, des productions de bois, des effluents d'élevage...).

L'enquête annuelle sur les dépenses de protection de l'environnement dans les IAA et scieries est réalisée chaque année. En 2011, comme cela est fait tous les trois ans, les thèmes annuels que sont les études et investissements pour protéger l'environnement sont complétés par un bilan des dépenses courantes de fonctionnement, y compris les redevances.

Enfin, le cycle des enquêtes sur les pratiques culturales qui redémarre en 2011 avec une enquête sur les grandes cultures vise à un suivi des pratiques et à disposer de statistiques concernant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques par l'agriculture. De même l'enquête qui sera mise en place en 2011 sur les produits phytosanitaires en viticulture contribue aux mêmes objectifs avec un suivi plus léger mais intermédiaire entre deux enquêtes sur les pratiques culturales.

Concernant la production de déchets non dangereux deux approches sont retenues. Ceux produits par les IAA seront estimés via l'enquête conduite tous les deux ans par le pôle de statistiques industrielles de l'INSEE qui comporte une partie IAA pour laquelle le SSP assure la maîtrise d'ouvrage. L'estimation des quantités produites par l'agriculture repose sur des coefficients techniques appliqués à des surfaces, des cheptels... qui sont actualisés avec les dernières données recueillies. Certaines enquêtes technique incluent des questions sur ces sujets et permettent de mettre à jour certains coefficients. C'est le cas par exemple de la dernière enquête sur les bâtiments d'élevage pour ce qui concerne les quantités d'effluents exportés par les exploitations agricoles.

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA
- Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

Aucune évolution n'est programmée en 2011 sur les aspects environnementaux. Mais un des objectifs des statistiques de pêche est de permettre d'estimer le niveau de la ressource et d'aider au pilotage de la politique commune de la pêche qui tient compte de ces aspects.

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales
Direction générale des collectivités locales (DGCL)
- Département des études et des statistiques locales

Sous réserve de la qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales les données que le DESL diffuse sur son domaine peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable, dans la mesure où il s'agit d'interventions des collectivités locales apparaissant dans leur budget.

Le département publie les données de fiscalité concernant les ordures ménagères (taxe et redevance). Il est en rapport avec le SOeS (MEDDEM) pour échanger sources et informations de contexte.

Ministère de la culture et de la communication
- Département des études de la prospective et des statistiques - DEPS

Dans le cadre d'un travail de réflexion prospective auquel le DEPS participe, portant sur l'évolution de la politique culturelle du ministère, certaines questions d'ordre environnemental et de développement durable seront abordées, rédigées sous forme de fiches synthétiques, notamment celle-ci : quel impact le changement climatique peut-il avoir à l'horizon 2030 sur la politique du ministère de la Culture ?

Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique
Direction générale des douanes et droits indirects
- Département des statistiques et études économiques

La statistique douanière ne traite pas de questions environnementales. En 2010, une étude sur les échanges d'écoproduits a néanmoins été réalisée, avec l'appui du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. Des développements ultérieurs pourraient être envisagés.

Ministère de l'éducation nationale
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Secrétariat général
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP

La DEPP participe à des groupes de travail sur la définition d'indicateurs de développement durable.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - GESIP
Direction générale pour la recherche et l'innovation - DGRI
- Sous-direction des systèmes d'information et études statistiques - SIES

Participation à des groupes de travail sur la définition d'indicateurs de développement durable.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques -
.- Département des études statistiques – Pôle Recherche

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Les enquêtes R&D dans leur ensemble permettent de répondre aux attentes de chiffrages sur l'environnement.

Céreq

La formation tout au long de la vie que documentent les enquêtes CVTS et la « 24 83 » peut être considérée comme participant au développement durable.

Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)

L'ONDRP a décidé de limiter les publications « papier » au seul rapport annuel.

Institut national d'études démographiques – INED

ENQUETE ELFE (ÉTUDE LONGITUDINALE FRANÇAISE DEPUIS L'ENFANCE)

Le projet de cohorte nationale d'enfants ou « ELFE » (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance) est maintenant entré dans sa phase de lancement. Il s'agit d'une étude longitudinale dont la collecte débutera en janvier 2011, portant sur un échantillon représentatif de grande taille, environ 20 000 enfants suivis depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte. Le projet actuel résulte de la fusion entre un projet à dominante sociodémographique et un projet orienté **santé-environnement (lancé dans le cadre du Plan national Santé-environnement de juin 2004, et confié à l'InVS)**. Huit partenaires s'étaient associés dans le cadre d'un GIS : l'INED, l'INSERM, l'INSEE, l'InVS, la Drees, la DGS, la DEPP et la CNAF. L'INED a été choisi comme opérateur, et l'équipe de projet (15 personnes actuellement) est accueillie à l'INED. Une quinzaine de « responsables thématiques » (démographie-famille, éducation-socialisation, économie-précarité, développement, alimentation-nutrition, expositions chimiques, recours aux soins...) ont coordonné le travail de plusieurs dizaines d'équipes de recherche en sciences sociales, en santé et en environnement ayant répondu à deux appels à projet.

Suite à l'engagement de l'Etat pour le financement des collectes des premières années (les plus coûteuses) obtenu en octobre 2009, la gouvernance du projet sera remaniée début 2010. En particulier, une Unité mixte dédiée au projet sera créée entre l'Ined et l'Inserm, et la convention de

GIS sera remplacée par une simple Convention de partenariat. **Le Ministère en charge de l'Environnement s'ajoute aux partenaires, celui de l'Education s'étant actuellement retiré.**

L'échantillon s'appuiera sur l'EDP rénové. L'observation commencera en maternité, se poursuivra par des enquêtes à domicile, des entretiens téléphoniques (y compris auprès du père) et d'autres modes d'observation (carnets...). Les âges actuellement prévus pour ces enquêtes sont 2 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans, et 6 ans. Des examens de santé sont prévus vers les 6 et 12 ans de l'enfant. Les premières collectes (en maternité et à domicile) auront lieu en janvier 2011 : tous les enfants naissant pendant les « jours EDP » (4 fois 4 jours) seront éligibles pour l'enquête.

On envisage aussi d'utiliser des données externes, en provenance d'organismes tels les Caisses d'Allocations Familiales ou le SNIIRAM. **Pour mettre en évidence les expositions environnementales, des prélèvements biologiques seront effectués en maternité et le dépôt à domicile de certains types de capteurs est prévu. Les informations disponibles sur la qualité de l'air et de l'eau à un niveau géographique fin seront aussi utilisées.**

Deux enquêtes pilotes ont été réalisées en avril et octobre 2007 dans toutes les maternités d'un ensemble de départements, pendant 4 jours consécutifs chaque fois. Le test d'octobre incluait des prélèvements biologiques, et les deux échantillons ont été enquêtés à domicile deux mois après la naissance des enfants, puis par téléphone aux premier et second anniversaires de l'enfant. D'autres tests sont en cours pour valider des outils spécifiques.

L'accord des familles sera demandé pour chaque type de collecte, en fonction des réglementations en vigueur et sous le contrôle des instances compétentes (CNIS, CNIL, CCTIRS, CPP...).

Le CNIS a rendu un premier avis d'opportunité fin 2006. Une réunion d'information supplémentaire a eu lieu sous l'égide du CNIS le 6 juin 2007 où un second avis d'opportunité favorable a été donné. Le Comité du label a donné son « avis de conformité » (pour la collecte en maternité et à 6-8 semaines) le 27 mai 2008. Le CCTIRS (Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en Matière de Recherche dans le Domaine de la Santé) a rendu plusieurs avis favorables pour les opérations pilotes, ainsi que le CCP de Créteil en 2007. La CNIL a également donné un avis favorable pour les tests. Les dossiers concernant la collecte nationale en maternité, à 6-8 semaines et à 1 an seront déposés auprès de ces trois instances vers avril 2011. Le schéma directeur du système d'information, en cours de finalisation, prévoit de sécuriser au maximum le stockage des données et les accès ultérieurs, en se plaçant dans une perspective longue.